

Communiqué de l'Acim du 31 décembre 2008

Publié le 31 décembre 2008
2 minutes

La loi du 26 juillet 2007 et le « **Décret n° 2008-784 du 18 août 2008 relatif à la distribution humanitaire de médicaments** » interdisent « **la collecte, la détention, le stockage et la délivrance de médicaments non-utilisés (MNU)** ».

Que cela signifie-t-il ? Plus personne n'a désormais le droit de stocker des médicaments pour aider des œuvres caritatives. Les médicaments non utilisés et en cours de validité vont être désormais incinérés. Il existe un organisme du nom d'ACIMED qui envoie après le tri par des pharmaciens volontaires, des médicaments en cours de validité aux organismes d'assistance ; ils s'en servent pour aider les plus pauvres d'entre les pauvres ; souvent ceux qui n'ont pas même un toit pour s'abriter. La Croix-Rouge qui donne des consultations gratuites aux SDF avec les traitements afférents va devoir fermer ses portes - faute de médicaments - alors qu'on nous rabâche à longueur d'antenne l'aide qu'il faut leur apporter. Mais aussi toutes les missions étrangères et toutes les ONG qui aident le Tiers-Monde par des médicaments récupérés par ACIMED.

Sont concernés l'Ordre de Malte, Médecins sans Frontières, Médecins du monde, le Secours Catholique dans ses missions à l'étranger etc. Toutes ces organisations vont devoir acheter leurs médicaments ; Rosa Mystica, notre mission aux Philippines de même. Mais avec quel argent ? Nous devons désormais les acheter alors qu'ACIMED va incinérer des tonnes de médicaments non périmés et utilisables dans le monde entier.

Ces lois sont antiéconomiques, antisociales, anti-humanitaires, anti écologiques. Alors que nos amis pygmées de Luzon aux Philippines meurent à 42 ans faute de médicaments. Des millions d'enfants du monde entier sont désormais condamnés à mort par les lois votées au nom de la raison du plus fort.

Bonne Année et Bonne santé à ceux que notre gouvernement a condamnés à mort.

Dr. Jean-Pierre DICKES

Pour tout renseignement :

📍 Dr Jean-Pierre Dickès
2, route d'Equihen
62360 St-Etienne-du-Mont

Pour tout savoir sur l'ACIM

📄 [le site de l'ACIM](#)